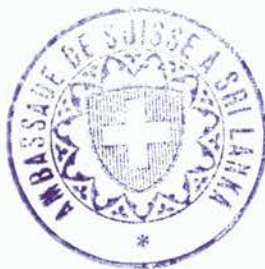


CONFIDENTIEL

RP no 6 - CT/RW

Colombo, le 8 novembre 1989

Violation des Droits de l'homme;
présence du CICR

Copies pour M. le Conseiller fédéral A. Koller,
 M. Peter Arbenz, Délégué aux réfugiés
 Coordinateur en matière de politique internationale
 de réfugiés
 Mission permanente de la Suisse près les organisations
 internationales, Genève
 Mission permanente d'observation de la Suisse auprès des
 Nations Unies, New York
 Ambassade de Suisse à La Nouvelle-Delhi

La période qui a suivi l'indépendance (1948) a été marquée par des éruptions sporadiques d'actes de violence entre l'éthnie majoritaire cingalaise et la minorité tamoule. Des heurts violents entre cingalais ont eu lieu pour la première fois en 1971 lorsque le front populaire révolutionnaire (JVP) a tenté de renverser le Gouvernement de Mme Bandaranaike. L'insurrection, qui a coûté la vie à plusieurs milliers de JVP (entre sept et vingt mille, selon les sources), a été réprimée en quelques semaines.

Une nouvelle vague de violence entre cingalais, dirigée par le JVP a débuté après la signature de l'accord indo-lankais du 29.7.1987 et se poursuit jusqu'à aujourd'hui. Modifiant sa tactique par rapport à 1971, le JVP opère cette fois par petites unités de 4 à 7 hommes. Depuis juillet 1987 environ 5'000 membres sélectionnés du Gouvernement, de l'administration et des forces armées, inclus les membres de leurs familles, ont été assassinés, souvent après avoir été torturés. Le JVP, dont le but final est de renverser le Gouvernement, tente également de ruiner l'économie du pays en organisant des grèves et en détruisant la propriété de l'Etat (lignes électriques, moyens de transports, fabriques etc.).

Dès après son élection en décembre dernier, le Président Premadasa s'est efforcé d'entrer en négociations avec le JVP. Il a d'abord levé l'état d'urgence, puis libéré 1'800 suspects JVP. En l'absence de réponse des forces subversives le couvre-feu a été réimposé fin juin. A partir de cette date une campagne de grande envergure a été lancée contre le JVP dans toute la partie cingalaise de l'île. Des milliers de suspects ont été arrêtés. Certains ont été relâchés après interrogation, de beaucoup d'autres on est sans nouvelles. Quotidiennement des dizaines de cadavres mutilés, parfois en partie calcinés, sont trouvés sur le bord des routes ou flottant sur les rivières.

- 2 -

Il est de notoriété publique qu'il s'agit en l'occurrence d'actes de représailles perpétrés par les forces de sécurité et, depuis peu, par des groupements semi-officiels dénommés escadrons de la mort. Ces derniers opèrent de nuit, en uniforme ou en civil, et se déplacent avec des véhicules dépourvus de plaques minéralogiques.

Selon les observateurs ces actes de représailles n'atteignent pas seulement les militants du JVP, mais aussi des innocents. Il n'est pas rare non plus de trouver des supporters des partis d'opposition parmi les victimes.

La population, principalement en province, vit dans l'angoisse d'être assassinée. Les Sri-lankais qui en ont les moyens, les cadres en particulier, quittent le pays en attendant une amélioration de la situation.

L'augmentation des actes d'indiscipline des forces de police et de l'armée ajoute encore à l'insécurité qui règne sur l'île. Ces derniers temps la presse a relevé plusieurs cas graves de corruption, de viols, de vols à main armée etc. commis par des policiers et des militaires.

Le Gouvernement vient de prendre deux décisions importantes destinées à lutter contre la montée de la violence. Une commission a été chargée d'enquêter sur les escadrons de la mort et une délégation du CICR a été invitée à Colombo.

L'arrivée du CICR le 16 octobre dernier, largement diffusée par la presse, a été accueillie à la fois avec soulagement et suspicion. Certains observateurs y ont vu un acte de propagande en prévision de la réunion des pays donateurs du Sri Lanka qui se tenait le lendemain à Paris. Interrogé à ce propos lors d'une réunion des chefs de mission des pays donateurs organisée à la résidence, le chef de la délégation du CICR (X) a précisé que la décision sri-lankaise avait été prise à la suite d'un entretien entre le Président du CICR et le Ministre des Affaires étrangères sri-lankais au sommet des pays non-alignés qui s'est tenu à Belgrade en septembre dernier. X s'est déclaré très satisfait de ses premiers contacts avec les autorités sri-lankaises, notamment avec le Président de la République. Il a ajouté qu'en l'espace de trois semaines un échange de lettres entre le Gouvernement sri-lankais et le CICR avait pu avoir lieu.

J'apprends de X que les conditions posées par le CICR pour la visite des camps de détention et la recherche des personnes disparues ont été agréées. Pour sa part, le Gouvernement a demandé une aide médicale orthopédique. La délégation a également obtenu l'autorisation de contacter tous les partis politiques, y compris le JVP. Elle pourra aussi se rendre dans le Nord-Est où la force indienne de maintien de la paix (IPKF) est encore stationnée jusqu'au 31 décembre 1989. Il est toutefois fort probable, déjà pour des raisons logistiques, que le retrait complet de l'IPKF sera retardé.

La mission du CICR s'annonce difficile et délicate. Dans le Sud, son accomplissement dépendra beaucoup de la collaboration des forces de sécurité sri-lankaises peux enclines à laisser entrer des étrangers dans certains de leurs camps de détention. Pour se rendre dans le Nord-Est l'autorisation des autorités sri-lankaises doit encore être avalisée par la Haute-Commission indienne à Colombo.

Alors que toutes ces formalités prennent du temps, les Sri-lankais s'impatientent en ne voyant encore aucun résultat. Au Parlement un membre de l'opposition a accusé le Gouvernement de leurrer la population; il demande de renvoyer le CICR et de faire appel à Amnesty International. Le Ministre des Affaires étrangères a assuré les parlementaires que la mission du CICR allait pouvoir débuter avant la fin du mois et que d'ici-là une vingtaine de délégués du CICR seraient arrivés à Colombo.

Manifestement les Sri-lankais se font des illusions sur la portée de la mission du CICR. A leurs yeux, cette organisation a été invitée pour mettre fin, dans les plus brefs délais, à la violence et autres maux dont souffrent le pays.

L'Ambassadeur de Suisse:



H. Cuennet